

A41 VÊTEMENTS

A41D VÊTEMENTS DE DESSUS; VÊTEMENTS DE PROTECTION; ACCESSOIRES (dispositifs de protection pour les yeux ou pour les oreilles A61F 9/00, A61F 11/00; vêtements pour provoquer la sudation A61H 36/00)

Note

Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:

– “vêtements de dessus” couvre les peignoirs et costumes de bains ainsi que les pyjamas.

Schéma général

CHOIX DE MATIÈRES PREMIÈRES	31/00	Vêtements à usages particuliers	7/00, 10/00, 13/00, 29/00
VÊTEMENTS DE DESSUS		Eléments constitutifs des vêtements	27/00
Vêtements en général.....	1/00, 3/00, 5/00, 11/00, 15/00	ACCESSOIRES	17/00 à 25/00

1/00 Vêtements (pour enfants A41D 11/00)	13/012	. pour des activités aquatiques, p.ex. comportant des aides à la flottaison [7]
1/02 . Vestons	13/015	. avec des moyens absorbeurs de chocs (A41D 13/05 a priorité) [7]
1/04 . Gilets, chandails, sweaters ou similaires	13/018	. . se gonflant automatiquement [7]
1/06 . Pantalons	13/02	. Combinaisons de travail ou de sport
1/08 . . de sport, p.ex. pantalons de ski, culottes de cheval	13/04	. Tabliers; Leurs systèmes d'attache
1/10 . . Moyens pour faire tenir le pli	13/05	. protégeant uniquement une partie particulière du corps (soutiens-gorge de sport A41C 3/00) [7]
1/12 . . Moyens pour dissimuler les jambes arquées	13/06	. . les genoux ou les pieds [1,7]
1/14 . Jupes	13/08	. . les bras ou les mains (gants de protection A41D 19/015) [1,7]
1/16 . . Jupes à panier; Crinolines	13/11	. . Masques de protection du visage, p.ex. pour utilisation chirurgicale ou pour utilisation en atmosphère polluée (masques pour les yeux A61F 9/04) [7]
1/18 . Blouses	13/12	. Blouses de chirurgien ou vêtements pour malades [3]
1/20 . Vêtements de grossesse	15/00 Vêtements transformables (pour articles de voyage ou de camping A45F 4/00)	
1/22 . Autres vêtements pour dames	15/02	. Jupes transformables en pantalons
3/00 Vêtements extérieurs (vêtements de fourrure A41D 5/00; pour enfants A41D 11/00; vêtements protecteurs de travail ou de sport A41D 13/00)	15/04	. Vêtements transformables en d'autres articles
3/02 . Manteaux	17/00 Jambières; Guêtres	
3/04 . . Imperméables	17/02	. Leggings
3/06 . . . avec moyens de protection pour les jambes	17/04	. Bandes molletières
3/08 . Capes	19/00 Gants (gants opératoires A61B 19/04; gants de natation A63B 31/02; accessoires pour jeux ou sports, p.ex. gants de base-ball, de boxe ou de golf A63B 71/14; gants de boîte à gants B25J 21/02) [1,7]	
5/00 Vêtements de fourrure; Vêtements de fourrure artificielle	19/01	. avec une partie non divisée pour les quatre doigts, c. à d. moufles (A41D 19/015 a priorité) [2,7]
7/00 Peignoirs de bain; Costumes de bain, caleçons ou slips de bain; Vêtements de plage (bonnets de bain A42B 1/12)	19/015	. Gants de protection [7]
10/00 Pyjamas; Vêtements de nuit [3]	19/02	. Dispositions pour la coupe ou formes des patrons de gants
11/00 Vêtements pour enfants	19/04	. Outils pour la fabrication des gants; Dispositifs de mesure pour la fabrication des gants
13/00 Vêtements protecteurs de travail ou de sport, p.ex. vêtements assurant une protection contre les coups ou les chocs, blouses de chirurgien (casques A42B 3/00; vêtements de protection contre les agents chimiques ou pour l'emploi à hautes altitudes A62B 17/00; vêtements de sauvetage en mer, combinaisons de plongeur B63C; vêtements à l'épreuve des balles ou blindés F41H; vêtements de protection contre les radiations G21F 3/02; éléments de chauffage électrique H05B)	20/00 Bandeaux en forme de bracelets ou de serre-tête, p.ex. pour absorber la sueur (garnitures pour chapeaux A42C 5/02) [5]	
13/002 . avec des conditions d'environnement interne qui sont commandées [7]	23/00 Echarpes; Foulards; Cache-cols	
13/005 . . avec une température commandée [7]	25/00 Cravates	
13/008 . Protection contre les décharges électriques ou l'électricité statique [7]	25/02	. à nœud régaté ou papillon tout fait ou sans tour de cou
13/01 . avec des dispositifs de sécurité réfléchissants ou lumineux [7]	25/04	. . Systèmes d'attache pour tours de cou

A41D

- 25/06 . . à nœud régaté ou papillon ou similaire fait par le porteur
- 25/08 . . Moyens pour faire le nœud ou nouer la cravate
- 25/10 . . Moyens pour maintenir le nœud
- 25/12 . . . pouvant se fixer au col ou au bouton
- 25/14 . . Moyens pour faire et maintenir le nœud simultanément
- 25/16 . Doublures; Toiles intérieures
- 27/00 Parties constitutives des vêtements ou de leur confection (mercerie A44)**
- 27/02 . Doublures
- 27/04 . . Doublures amovibles
- 27/06 . . Entoilages
- 27/08 . Garnitures; Ornaments (garnitures en général D04D)
- 27/10 . Manches; Emmanchures
- 27/12 . Pièces protectrices
- 27/13 . . Dessous de bras [2]
- 27/14 . . sur le bord inférieur du vêtement
- 27/16 . . Protège-cols
- 27/18 . Cols de vêtements
- 27/20 . Poches; Fabrication ou pose des poches
- 27/22 . Ganses ou crochets de suspension (avec système de fermeture E05B 69/00)
- 27/24 . Ourlets; Coutures
- 27/26 . Rembourrages d'épaules; Fausses-hanches; Tournures
- 27/28 . Dispositifs d'aération [2]
- 29/00 Uniformes; Parties ou accessoires d'uniformes**
- 31/00 Emploi de matériaux spécifiés particuliers pour vêtements de dessus**
- 31/02 . de matériaux stratifiés [2]